

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les véhicules provinciaux se mettent au vert...

Conscient que la lutte contre le réchauffement climatique est devenue primordiale pour l'avenir de notre planète et désireux de s'inscrire plus activement dans un objectif de développement durable, le Collège Provincial a constitué, sous l'impulsion du Député provincial Christophe Lacroix, un groupe de travail destiné à étudier les possibilités d'améliorer la qualité environnementale du parc automobile de la Province de Liège.

Ce groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises en vue d'investiguer sur cette problématique que représente l'usage quotidien des carburants fossiles. Il a notamment rencontré des experts de l'ALG et de la société « Green Propulsion », spécialisée en mobilité durable afin de connaître les solutions techniques existantes pour réduire à la fois la consommation de carburant et les émissions de gaz polluants, telles que la possibilité d'adapter certains véhicules pour les rendre plus écologiques.

Les travaux réalisés ont permis de définir plusieurs axes de travail mais aussi de réaliser un inventaire complet du parc de véhicules provinciaux avec pour chacun d'eux, son type de carburant, son taux d'émission de CO₂, sa durée d'usage, etc. De ces séances de travail est sortie une méthodologie de comparaison des offres.

En quoi consiste cette méthodologie ?

Il s'agit de calculer le coût total sur la durée de vie du véhicule. En d'autres termes, pour obtenir ce coût total, il faut additionner le prix d'achat (prix d'acquisition sans reprise), le coût carburant (le budget total qui sera alloué au carburant de ce véhicule sur toute sa durée de vie – 200.000 kms à la Province) et le coût Ecoscore.

Coût total = Prix d'achat+Coût carburant+Coût Ecoscore

L'Ecoscore est un score environnemental pour les véhicules, qui donne une indication du caractère écologique global d'un véhicule. Plusieurs impacts sont pris en compte à cet égard: l'impact sur l'effet de serre, la qualité de l'air (impacts sur la santé & impacts sur les écosystèmes) et la nuisance sonore. L'évaluation environnementale appliquée permet de combiner ces différents impacts en un seul indicateur. La méthode utilisée est celle d'une approche well-to-wheel. Cette méthode tient compte aussi bien des émissions liées au déplacement du véhicule que celles liées à la production et à la distribution du carburant (essence, diesel, LPG, électricité, ...). Elle présente l'avantage de pouvoir comparer les véhicules dont les technologies sont différentes et dont les carburants sont différents sur une seule et même base.

Calculer ce coût Ecoscore revient à monnayer l'imperfection écologique des véhicules sachant que l'Ecoscore d'un véhicule « parfait » serait de 100.

Coût Ecoscore =

100 – Ecoscore du véhicule X Valeur point Ecoscore de celui-ci

La valorisation en euros du point Ecoscore d'un véhicule n'est évidemment pas chose aisée. Toutefois, après avoir analysé les différences de prix entre des véhicules conventionnels et des véhicules « propres » mais de même type chez plusieurs constructeurs, nous avons pu déterminer un prix moyen de 300 € par point Ecoscore pour les véhicules particulier et de 500 € pour les utilitaires légers.

Ainsi, après avoir pris en compte cette méthodologie de comparaison des offres, Christophe Lacroix vient de marquer son accord sur l'achat de trois véhicules respectueux de l'environnement pour un montant total de 115.510,29 €. Il s'agit d'un minibus (8 places + 1) pour la Haute Ecole Rennequin Sualem, d'un minibus (20 pl. + 1) affecté au Centre Hospitalier Spécialisé « L'Accueil » de Lierneux et d'un châssis-cabine avec benne pour le Domaine provincial de Wégimont. Les premiers d'une longue série...